



## ARRÊTÉ N° AC\_2026\_DR\_676

**Portant réglementation de la circulation sur la D44 du PR 38+990 au PR 46+772, du jeudi 11 juin 2026 au dimanche 09 août 2026, à l'occasion de travaux de reprofilage de chaussée, sur le territoire des communes de CHAILLAC, LIGNAC et TILLY.**

**Le Président du Conseil départemental de l'Indre,**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la route,

Vu le code de la voirie routière,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et des autoroutes,

Vu l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié approuvant la 8ème partie du livre I de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière - signalisation temporaire,

Vu la délibération CP\_20180209\_022 du 9 février 2018 adoptant le règlement de voirie départementale,

Vu l'arrêté du Président du Conseil départemental de l'Indre n° 2026-D-426 du 13 avril 2026 portant délégation de signature à Monsieur Christophe COURTEMANCHE, Directeur Général Adjoint des Routes, des Territoires, du Patrimoine et de l'Éducation et aux Agents en fonction dans les services relevant de son autorité,

Vu l'avis favorable de M./Mme le Maire de Chaillac en date du 04/06/2026,

Vu l'avis favorable de M./Mme le Maire de Lignac en date du 03/06/2026,

Vu l'avis favorable de M./Mme le Maire de Tilly en date du 04/06/2026,

Vu l'avis favorable de M./Mme le Maire de COULONGES-LES-HÉROLLES en date du 05/06/2026,

Vu l'avis réputé favorable de M. le Colonel, commandant le groupement de gendarmerie de l'Indre (Le Blanc),

Vu l'avis favorable de l'UT de LA CHÂTRE en date du 04/06/2026,

Vu l'avis réputé favorable du Département de la VIENNE,

Vu la demande présentée le 02/06/2026 par l'UNITÉ TERRITORIALE DE LE BLANC demeurant 2ter Route de la Grand'Borne, 36300 LE BLANC,

Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, il est nécessaire de réglementer la circulation sur la D44 du PR 38+990 au PR 46+772, du jeudi 11 juin 2026 au dimanche 09 août 2026, à l'occasion de travaux de reprofilage de chaussée,

Sur proposition de M. le Chef de Unité Territoriale de LE BLANC,

## ARRÊTE

### Article 1 :

Du jeudi 11 juin 2026 au dimanche 09 août 2026, sur la D44 du PR 38+990 au PR 46+772, hors agglomération, sur le territoire des communes de **LIGNAC**, **CHAILLAC** et **TILLY**, à l'occasion de travaux de reprofilage de chaussée, réalisés par les services du Département, la circulation sera réglementée par une interdiction à tous les véhicules (sauf aux transports scolaires, aux riverains et aux véhicules de service public).

### Article 2 :

Pendant la durée de l'interdiction, la circulation sera déviée suivant l'annexe localisation.

### Article 3 :

Les signalisations de chantier et de déviation nécessaires à l'application du présent arrêté seront mises en place, entretenues et déposées par les **services du Département**, chargés des travaux.

### Article 4 :

Les contraventions au présent arrêté seront constatées et réprimées conformément aux lois et règlements en vigueur.

### Article 5 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes du Département de l'Indre et affiché à :

- chaque extrémité des sections réglementées
- l'Hôtel du Département, au lieu habituel
- la mairie de chaque commune concernée

### Article 6 :

M. le Directeur Général Adjoint des Routes, des Territoires, du Patrimoine et de l'Éducation du Département de l'Indre,

M. le Colonel, commandant le groupement de gendarmerie de l'Indre,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont copie est adressée à :  
Secrétariat des assemblées,

M. le Colonel, commandant le groupement de gendarmerie de l'Indre (Le Blanc),

Au maire de la commune de CHAILLAC,

Au maire de la commune de LIGNAC,

Au maire de la commune de TILLY,

Au maire de la commune de COULONGES-LES-HÉROLLES,

Unité Territoriale de LA CHÂTRE,

Le SDIS - Les Rosiers - 36130 MONTIERCHAUME,

Le SAMU - 216 avenue de Verdun - 36000 CHATEAUROUX,

Région Centre Val de Loire - ERCVL36 - Service Transports,

Le Département de la VIENNE,

### Renseignements

Unité Territoriale de LE BLANC

2 ter route de la Grand' Borne, 36300 LE BLANC - Tél. 02.54.48.99.90

DGARTPE-UTLEBLANC@indre.fr

### Délai et voies de recours

La présente décision peut faire l'objet, dans le délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours gracieux auprès du Président du Conseil départemental ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Limoges.

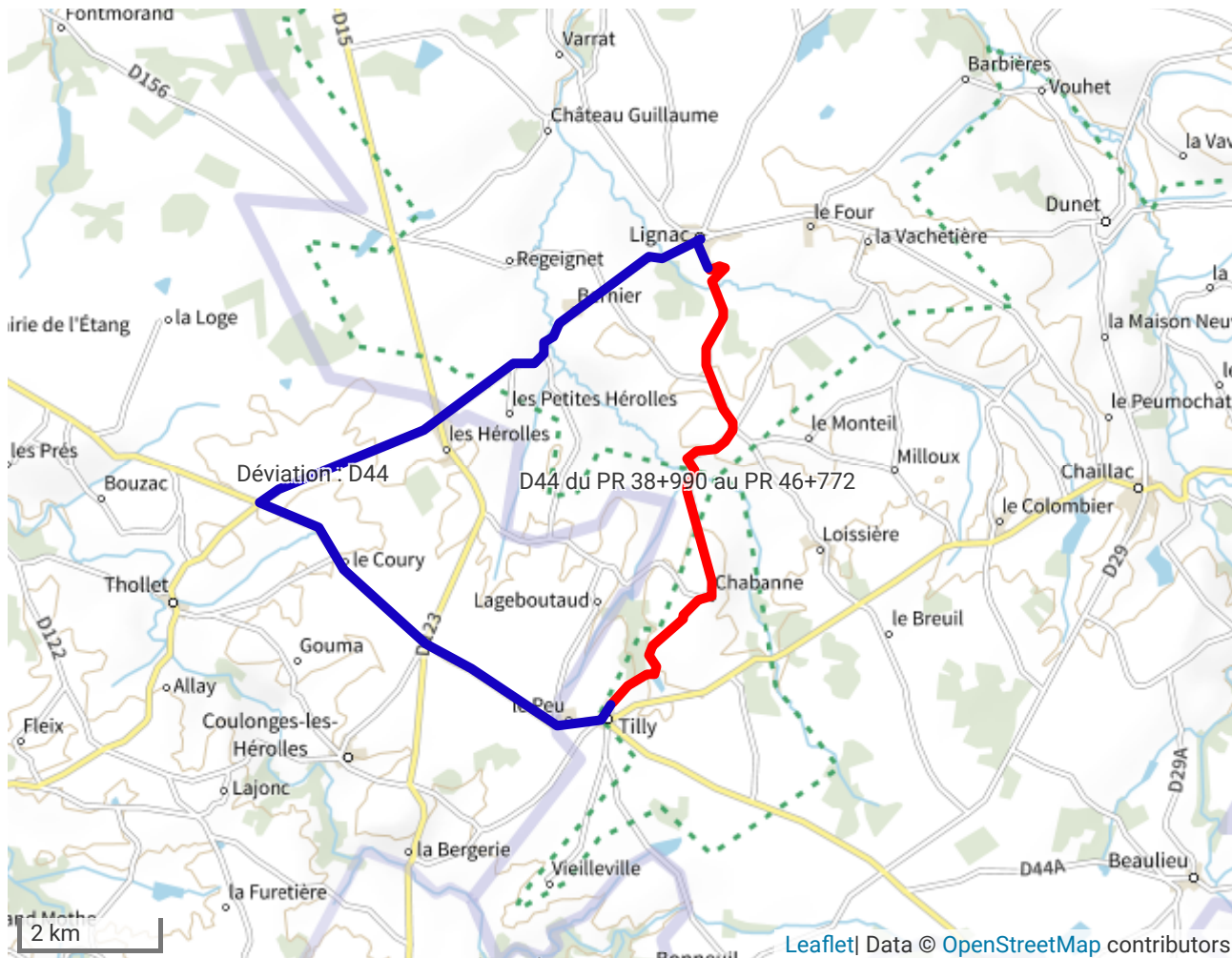
### [Département de l'Indre](#)

Hôtel du Département

Place de la victoire et des Alliés – CS 20639 – 36020 Châteauroux cedex

Tél : 02 54 27 34 36 – Fax : 02 54 27 60 69 – Email : [contact@indre.fr](mailto:contact@indre.fr) – Site Internet : [www.indre.fr](http://www.indre.fr)

## ANNEXE - LOCALISATION



### DÉTAILS DE L'ITINÉRAIRE

#### Déviation D44

Via: Rue de Tilly, Avenue de la Liberté, Rue de la Poste, D 32, Route des Herolles, Route des Justices, D 10, D 121, Rue du Lavoisier, D 121, Rue de la Trimouille  
14.0 km, 16 min

Se diriger vers le nord-ouest sur la rue de Tilly (D 44) - 400 m

Tourner à droite sur l'avenue de la Liberté (D 32) - 4 m

Tourner à gauche sur la rue de la Poste - 4 m

Vous êtes arrivé à votre première destination - 0 m

Se diriger vers le nord-ouest sur la rue de la Poste - 1 m

Vous êtes arrivé à votre seconde destination - 0 m

Se diriger vers le nord-ouest sur la rue de la Poste - 35 m

Tourner à droite sur la place Jean-Marie Berthon - 45 m

Tourner à droite sur la rue du Bosquet (D 44) - 30 m

Tourner à droite sur l'avenue de la Liberté (D 32) - 4.5 km

Vous êtes arrivé à votre troisième destination - 0 m

Se diriger vers le sud-ouest sur la route des Justices (D 10) - 3 km

Tourner franchement à gauche sur D 121 - 90 m

Vous êtes arrivé à votre quatrième destination - 0 m

Se diriger vers le sud-est sur D 121 - 2 km

Vous êtes arrivé à votre cinquième destination, sur la droite - 0 m

Se diriger vers le sud-est sur D 121 - 1 km

Prendre le rond-point de Carrefour, puis la troisième sortie sur D 121 - 70 m

Sortir du rond-point sur D 121 - 2 km

Aller tout droit sur la rue de la Trimouille (D 36) - 700 m

Tourner à gauche sur la rue des Charrons - 100 m

[Département de l'Indre](#)

Hôtel du Département

Place de la victoire et des Alliés - CS 20639 - 36020 Châteauroux cedex

Tél : 02 54 27 34 36 - Fax : 02 54 27 60 69 - Email : [contact@indre.fr](mailto:contact@indre.fr) - Site Internet : [www.indre.fr](http://www.indre.fr)

Tourner à gauche sur la rue de Lignac (D 44) - 150 m  
Vous êtes arrivé à votre destination, sur la droite - 0 m